



Article scientifique

Article

2013

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Un Fleurisien à Cluny : la vie et l'œuvre de Raoul Tortaire

Dolveck, Franz

How to cite

DOLVECK, Franz. Un Fleurisien à Cluny ; la vie et l'œuvre de Raoul Tortaire. In: *Filologia mediolatina*, 2013, vol. 20, p. 277–308.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:143207>

FRANZ DOLVECK

UN FLEURISIEN À CLUNY LAVIE ET L'ŒUVRE DE RAOUL TORTAIRE

Raoul Tortaire¹, moine fleurisien et poète né à la fin du XI^e siècle, a fait l'objet de relativement peu d'études; cela s'explique peut-être par le fait qu'il n'est pas le plus agréable des poètes. Il reste pourtant un excellent versificateur, et, en outre, l'abondance de son œuvre fait de lui l'un des personnages du XII^e siècle dont la vie soit le mieux documentée². Les renseignements

1. Le présent article est issu, dans son principe, d'une étude réalisée dans le cadre d'une thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, *Poétique de louange et d'éloge à Cluny au XI^e siècle: édition critique des œuvres poétiques complètes de Pierre le Vénérable et de Pierre de Poitiers, et du Mariale de Bernard de Morlas*, 2 t., 2011, dactyl., t. I, pp. 29-37; résumé dans *Ecole nationale des chartes, positions des thèses...*, 2011, pp. 105-15. Madame Anne-Marie Turcan-Verkerk a grandement contribué par ses relectures, ses remarques, ses conjectures aussi, à la publication de cet article: je ne saurais trop la remercier.

2. Le premier en date à s'être intéressé à Raoul Tortaire est dom J. MABILLON, *Annales Ordinis s. Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ, in quibus non modo res monasticæ sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur*, 6 t., 2^e éd., complétée par dom E. MARTÈNE, Lucca 1739-1745 [1^{re} éd. Paris 1703-1739], t. VI, pp. 383-4 (on trouvera en annexe ce passage, dans la mesure où il intéresse également l'établissement du texte des épitaphes de Raoul dont on va reparler); vient ensuite la notice de l'*Histoire littéraire de la France*, 2^e éd., 38 t., Paris 1865-1949, t. X, pp. 85-94, puis un important article d'E. DE CERTAIN, *Raoul Tortaire*, «Bibliothèque de l'Ecole des chartes» 16 (1855), pp. 489-521; ses conclusions sont reprises sans augmentation dans la préface à l'édition des œuvres poétiques de Raoul Tortaire, RODULFI TORTARII *Carmina*, éd. M. B. Ogle et D. M. Schullian, Rome 1933 (Papers and Monographs of the American Academy in Rome 8), dans le commentaire des *Lettres en vers de Raoul: FR. BAR, Les épîtres latines de Raoul le Tourtier (1065?-1114?): étude de sources, la légende d'Ami et Amile*, Paris 1937, et dans la notice de M. MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, 3 t., Munich 1911-1931, t. III, «Vom Ausbruch des Kirchenstreites bis zum Ende

que le poète nous donne lui-même ont fait l'objet de théories multiples, mais, avant de les discuter, il peut être bon de commencer par les exposer systématiquement:

– Il s'appelle Rodulfus: *Epist.* II, 2³: *tibi verba salutis / Paucula Rodulfus annotat ipse tuus*; III, 2: *Rodulfi scriptam quam legis esse manu*; IV, 2: *cartam / Mittit Rodulfus*; *Mir. vers.*, 3: *Hæc tibi jocundo scripsi Rodulfus amico*; *Hymn.*, 310: *Donat istos hendecasyllabarum, / Maure, supplex versiculos Rodulfus*; et porte pour surnom *Tortarius* ou *a Torta*: *Epist.* I, 2: *salutem / Dirigit a Torta quam tibi nomen habens*; *Pass.*, II, 502: *Quod dedit exiguus Tortarius accipe munus*.

– Il est né à Gien ou dans les environs: *Epist.* XI (*ad Adelphum*, dont on considère généralement qu'il s'agit bien de son frère), 31–35:

Nuper eram Gyomis (locus hic situs est secus amnis
Litus labentis per Turonos Ligeris),

des 12. Jahrhunderts», pp. 872–7. Je n'ai pu consulter PH. A. BECKER, *Das geistliche Morgenlied von Fleury-sur-Loire*, dans *Behrens-Festschrift: Dietrich Behrens zum siebzigsten Geburtstag dargebracht von Schülern und Freunden*, Iéna 1929 (*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 13, Supplementheft), pp. 205–217, qui, si j'en crois son sujet (l'«*Alba* bilingue de Fleury»), ne doit parler qu'en passant de Raoul. L'édition citée des poèmes manque d'un certain recul par rapport aux travaux d'E. de Certain, mais reste d'une remarquable qualité en ce qui concerne le travail éditorial: des comparaisons effectuées par sondage entre le manuscrit et l'édition n'appellent aucune correction à faire au texte imprimé. Pour le huitième livre des *Miracula sancti Benedicti*, en prose, il faut encore se reporter à l'édition d'E. DE CERTAIN, *Les miracles de saint Benoît écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie*, Paris 1858, pp. 277–356; une nouvelle édition avait été annoncée par dom A. DAVRIL, *Un monastère et son patron: saint Benoît, patron et protecteur de l'abbaye de Fleury*, «Cahiers de recherches médiévales et humanistes» 8 (2001), pp. 43–55 [consulté en ligne: crm.revues.org/382], n. 3, par lui-même et C. DEJARDIN-BAZAILLE, mais elle n'a pas encore paru; pour une analyse des *Miracles* comme œuvre historique, rien n'a remplacé † A. VIDIER, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de saint Benoît: ouvrage posthume, revu et annoté par les soins des moines de Saint-Benoît de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire)*, Paris 1965, bien que ce soit un ouvrage, en raison même des conditions de sa publication, d'usage malcommode. Ce n'est pas le lieu, enfin, de mentionner les très nombreuses éditions d'extraits des œuvres, en vers comme en prose, de Raoul Tortaire; on se reportera à E. DE CERTAIN, *Les miracles* cit. (*supra*), p. XXIV, pour la prose, et à l'éd. de M. Ogle et D. Schullian, dont les liminaires de chaque pièce détaillent les éditions.

3. Je cite les œuvres de Raoul dans les éditions citées (en normalisant légèrement l'orthographe le cas échéant, sauf pour les noms propres, et la ponctuation); je désigne les *Miracles* en prose quel que soit l'auteur du livre concerné (renvoyant donc à l'éd. d'E. de Certain) par l'abréviation *Mir. pr.*, et les *Miracles* mis en vers par Raoul (renvoyant donc à l'éd. de M. Ogle et D. Schullian) par *Mir. vers.*

Dumque meos declino lares, dum visere cives,
 Infestant sævis dumque truces odiis,
 Pectore quæro meis quo commaneas inimicis.

Les *lares* peuvent faire référence aussi bien à la maison familiale, à Gien, qu'à une localité voisine, mais la seconde solution est peut-être préférable: il est plus facile d'éviter ses ennemis à quelques lieues de distance qu'en étant dans la même ville, qui ne devait pas être, au début du XII^e siècle, très peuplée. E. de Certain émet l'hypothèse que *Torta* soit le lieu du hameau, du domaine, où il est né, «La Torte»⁴; on peut sans doute affirmer qu'il s'agit du lieu-dit La Torterie, dans la commune de Batilly-en-Puisaye⁵.

– Il a voyagé avec un certain Pierre et a visité Caen et Bayeux, après 1106 si le roi mentionné est bien Henri I^{er} Beauclerc, alors maître de la Normandie; Raoul en fait le récit à un certain Robert dans l'*Epist.* IX: son compagnon est mentionné v. 135; la présence royale à Caen est explicitement indiquée v. 163 et suivie de la description des fêtes qu'elle occasionne⁶.

– Il a voyagé en Espagne, à une date indéterminée, et écrit à un correspondant, qu'il appelle *Eum* à l'accusatif – sans que l'on sache si c'est un nom ou un surnom donné par le poète – qui est en France, et dont il a été le professeur: *Epist.* V, 1 Raoul dit que son correspondant lui a été un *alumnus* (et, v. 81 *sq.*, l'exhorte à ne pas imiter l'exemple de Néron, qui condamna Sénèque, son propre maître, à mort) et qu'il est de haut lignage (v. 4-5, mais c'est peut-être passablement rhétorique); v. 13-14, qu'il réside lui-même au-delà des Pyrénées et que son correspondant est sur les rives de la Seine (v. 20).

4. MABILLON, *Annales ordinis s. Benedicti* cit. (note 2), t. VI, p. 383; E. DE CERTAIN, *Raoul Tortaire* cit. (note 2), p. 493.

5. L'abbé J. LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 2 t., Paris 1743, t. II, p. 486, dans sa brève notice sur Raoul Tortaire (issue sans nouveauté de Mabillon; probablement inconnue de Certain) donne la note suivante en marge, au moment de mentionner son lieu de naissance: «peut-être à Bâtilly où est le Fief de la Torterie»; cela confirme l'hypothèse de Certain et la rend même assurée: le lieu-dit La Torterie, dont le nom semble encore en usage aujourd'hui, est à un kilomètre au sud de Batilly-en-Puisaye (Loiret, arr. Montargis, cant. Briare), village lui-même à vingt-cinq kilomètres au sud-est de Gien, un peu dans les terres par rapport à la rive droite de la Loire. En toute logique, il faudrait dès lors parler de Raoul de La Torterie, mais l'usage de Tortaire est bien imposé et il ne semble pas nécessaire, puisque le nom n'est nullement ambigu, de revenir dessus.

6. Analyse de la lettre dans DE CERTAIN, *Raoul Tortaire* cit. (note 2), pp. 509-11.

– Il a quarante-cinq ans au moment d'écrire l'*Epist.* VII, v. 1-2:

Bis jam bina bis exieram quinquennia, lustrum
 Insuper adjecto, cum rapui calamos.

Or cette lettre, adressée à un Galon dont on suppose, à bon droit sans doute, qu'il s'agit de l'évêque de Paris (de 1104 à 1116)⁷, est datée à la fin, v. 543-545:

Extitit hic annus quo liquit avita Philippus,
 Ludovice, tibi regna senex juveni,
 Quem rex Galliciae sequitur...

Philippe I^{er} meurt le 30 juillet 1108, cédant le trône à Louis VI le Gros; Alphonse VI, dit le Brave, d'abord roi de León puis également en 1072 de Castille, en 1085 de Tolède et en 1090 de Galice, meurt le 1^{er} juillet 1109⁸; Raoul est donc né en 1064, peut-être 1063.

C'est là l'ensemble des éléments biographiques sûrs, ou du moins très fiables: ils ne sont d'ailleurs pas objets de controverse. En revanche, la date de la mort de Raoul, et, au risque de commettre une lapalissade, l'âge auquel il est mort, sont des questions nettement plus débattues. Pour l'*Histoire littéraire*, Raoul Tortaire meurt en 1114, 1115 au plus⁹, puisque c'est la date des miracles les plus anciens relatés par son continuateur pour les *Miracula sancti Benedicti*, le moine Hugues, qu'on a coutume d'identifier avec Hugues de Sainte-Marie¹⁰; E. de Certain critique ses prédécesseurs non sans humour¹¹

7. Ibidem, p. 507.

8. Ibidem, E. de Certain ne tient pas compte de la mention du *rex Galliciae*, qui repousse d'un an la datation de la lettre.

9. *Histoire littéraire de la France* cit. (note 2), t. X, p. 88.

10. *Mir. pr.*, IX, 2-9 (pp. 361-367): la date est indiquée en toutes lettres au premier miracle et à la fin du dernier, les autres étant cités comme s'étant déroulés «la même année» ou «à la même époque». Le premier miracle relaté (IX, 1, pp. 359-361) est daté de l'abbatit de Reignier (*domni Rainerii abbatis temporibus*), donc entre 1044 et 1060: c'était sans doute un oubli des prédécesseurs du moine Hugues. Celui-ci se nomme dans le prologue du l. IX (p. 357); pour son identification avec Hugues de Sainte-Marie, voir par exemple l'introduction d'E. de Certain à l'édition citée, p. xxiv, qui est cependant prudent; voir surtout ci-après.

11. «Cette propension des Bénédictins à faire mourir les personnages dont ils perdent la

et penche pour une date postérieure à 1122, s'appuyant sur la mention de «1117» à la fin de l'hymne à saint Maur¹² et identifiant, quoique avec prudence, le «Pierre» destinataire de l'*Epist. X* avec Pierre le Vénérable: comme Raoul félicite son correspondant pour l'accès à une haute charge (v. 15 sq.), s'il s'agit bien de Pierre le Vénérable, Raoul fait alors allusion à son élection à l'abbatit de Cluny, en août 1122¹³. Une date inconnue, donc, mais postérieure à 1122: c'est cette opinion qui est reprise unanimement à la suite de l'article d'E. de Certain.

Déterminer la date de la mort de Raoul suppose d'accorder plusieurs données: d'abord respecter la vraisemblance par rapport à la date connue de sa naissance, ensuite établir le corpus exact de ses œuvres, et enfin déterminer quels étaient les usages des rédacteurs des *Miracula sancti Benedicti*, en particulier le délai qui s'écoulait entre le miracle et sa rédaction. *L'Histoire littéraire* tient à la première et estime, pour le dernier point, que la rédaction est contemporaine de l'action: Raoul meurt donc, en 1114 ou en 1115, à une cinquantaine d'années¹⁴: il est toujours plus prudent, comme le disait E. de Certain, de «faire mourir» les gens trop tôt que trop tard... Ce dernier recule la mort de Raoul, mais, en fonction des deux mêmes points que les au-

trace dans les monuments historiques les a entraînés dans quelques erreurs, et plus d'une fois ceux-ci, réapparaissant dans des actes découverts depuis, ont appelé de la sentence et recouvert quelques années d'existence de plus»: DE CERTAIN, *Raoul Tortaire* cit. (note 2), p. 496.

12. Voir sur ce point le commentaire à ce poème, ci-après.

13. Ibidem, pp. 496-7; voir pp. 516-7 pour l'*Epist. X* et Pierre le Vénérable. E. de Certain s'y montre assez convaincant, mais il faut respecter ses propres réserves, en premier lieu (il ne le dit pas) parce qu'il est difficile d'expliquer comment Pierre le Vénérable et Raoul se sont rencontrés; il est vrai, cependant, que nous ne savons pas grand-chose de la jeunesse du futur abbé de Cluny: il a fait profession devant Hugues le Grand en personne (en 1109 ou peu avant), mais c'était la norme pour les clunisiens, qu'ils résident à Cluny ou non; sa jeunesse s'est déroulée à Sauxillange, mais peut-être n'y est-il pas resté; toujours est-il que nous n'avons pas connaissance d'un passage de Pierre le Vénérable à Fleury avant son élection, ni inversement d'un passage de Raoul à un endroit où Pierre le Vénérable aurait pu être. Quoi qu'il en soit, il me semble très peu assuré que Pierre le Vénérable soit le Pierre de l'*Epist. X*, encore qu'il me soit impossible de le prouver. Voir, pour la jeunesse de Pierre le Vénérable, *The Letters of Peter the Venerable*, éd. G. Constable, 2 t., Cambridge (Mass.) 1967 (Harvard Historical Studies 78), t. II, app. D, «Chronology and Itinerary of Peter the Venerable», p. 257, et les renvois faits.

14. *Histoire littéraire de la France* cit. (note 2), t. X p. 86.

teurs de l'*Histoire littéraire*, refuse d'admettre que Raoul Tortaire ait pu vivre jusqu'au milieu des années 1140¹⁵. Pour tous ces auteurs, l'origine de la gêne, si l'on peut dire, est le manuscrit, aujourd'hui unique, des poèmes de Raoul, Città del Vaticano, Bibl. Apost. Vat., Reg. lat. 1357: outre les œuvres reconnues authentiques de Raoul, en effet, il contient également parmi quelques pièces jugées étrangères une épitaphe d'Abélard; la mort d'Abélard étant datée du 21 avril 1142, soit Raoul avait presque quatre-vingts ans, soit l'auteur est un autre; jugeant invraisemblable qu'on puisse mourir à un âge aussi avancé au XII^e siècle, et l'*Histoire littéraire* et Certain préfèrent condamner la pièce.

Est-ce pourtant réellement impossible? On sait que les historiens donnent des espérances de vie très faibles, mais elles tiennent compte des taux très importants de mortalité infantile, alors qu'un homme fait a de bonnes chances de parvenir à un âge relativement avancé; pour ne prendre qu'un exemple dans le même milieu, une génération auparavant, Hugues le Grand, l'abbé de Cluny (13 mai 1024 - 28 avril 1109), meurt quinze jours avant d'atteindre quatre-vingt-cinq ans.

Il est plus difficile d'établir le second point, la durée qui s'écoule entre le moment où un miracle a lieu et celui où il est mis par écrit: des auteurs des *Miracula s. Benedicti*, la mort d'aucun ne nous est réellement connue par des sources étrangères à ce recueil; cependant, pour s'en tenir à Raoul, les premiers miracles qu'il relate remontent à l'abbatiate de Reignier, mort en 1060. Aucune urgence, donc, ne se faisait sans doute sentir: il est possible que Raoul ait écrit pendant une très longue période son livre de miracles, mais même en admettant qu'il ait commencé sa rédaction à un âge aussi précoce que celui qu'avait Albéric du Mont-Cassin, qui écrit sa première vie de saint à treize ans¹⁶, ces premiers miracles sont restés sans rédaction pendant au moins seize ans. Dès lors, on ne peut pas affirmer que, le dernier miracle de Raoul étant de 1114, il l'a écrit la même année; on peut encore moins affirmer que son continuateur, parce qu'il raconte des miracles remontant à 1114,

15. DE CERTAIN, *Raoul Tortaire* cit. (note 2), p. 497.

16. Montecassino, Arch. privato, ms. 1, f. 57: ... *tertium decimum etatis agens annum et sextum ex quo liberalibus studiis traditus sum...*, éd. J. Mallet et A. Thibaut, *Les manuscrits en écriture bénéventaine de la Bibliothèque capitulaire de Bénévent*, t. 1: «Manuscrits 1-18», Paris 1984, p. 247 (Documents, Etudes et Répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes).

écrit dès cette année-là¹⁷. Il ne demeure pas moins que le témoignage de ce dernier est formel: lorsqu'il écrit, Raoul est mort¹⁸; si le moine Hugues, qui rédige ce neuvième livre des *Miracles*, est vraiment Hugues de Sainte-Marie, son témoignage peut en effet empêcher de «faire mourir» Raoul très tard. Nous ne connaissons ni la date de la naissance, ni celle de la mort d'Hugues de Sainte-Marie; en revanche, sa production se date assez facilement grâce aux dédicaces, toutes prestigieuses: le *De regia potestate et sacerdotali dignitate* est dédié à Henri I^{er} Beauclerc sous le titre de roi d'Angleterre¹⁹ (1068-1100-1135), l'*Historia ecclesiastica* à Adèle, comtesse de Blois, fille de Guillaume le Conquérant²⁰ (morte en 1137 mais retirée à Marcigny entre 1117 et 1122 ou peu après²¹), l'*Historia Francorum* à l'impératrice Mathilde²² (1102-1110-1167), cette dernière œuvre ayant été, préalablement semble-t-il, envoyée à Yves de Chartres (mort vers 1116). Tout cela, bien qu'assez flou, fait néanmoins d'Hugues de Sainte-Marie quelqu'un qui, fleurissant dans les années 1110-1120, n'hésite pas à cette même époque à s'adresser directement aux plus grands: on peut supposer (sans se risquer à l'affirmer) qu'il n'était plus tout jeune. Si donc Raoul est mort lorsque Hugues se met aux *Miracles*, à moins de supposer qu'il soit lui aussi mort à un âge très avancé, comme l'avaient déjà dit l'*Histoire littéraire* et E. de Certain, il faut en effet rejeter pour l'attribution à Raoul au moins l'épithape d'Abélard.

17. Il ne demeure pas moins que les deux points peuvent être concomitants: ainsi, Aimoin commence à écrire en 1005, l'année qui suit l'assassinat d'Abbon (*Mir. pr.*, III, 1, [p. 127]: *qui [Abbo], præcedente hunc quo hæc scribimus anno, qui fuit ab Incarnatione Domini millesimus quartus, in Vāsconia partibus a perfidis illius nationis hominibus, nobis præsentibus, innocenter occisus*); le miracle du § 5, par exemple, est daté explicitement de 1000 (p. 141); le § 8 concerne le mariage de Robert II et de Constance d'Arles (1003/1004; p. 148).

18. *Mir. pr.*, IX, Prol. (p. 357): *Porro hoc opus ante me dominus Rodulfus, noster venerabilis frater, inceperat, sed morte subtractus est.*

19. Je cite par commodité les œuvres d'Hugues dans la *PL*, qui présente l'avantage de les regrouper; sur le personnage, voir principalement les deux notices commodément reproduites dans la *PL*: celle de l'*Histoire littéraire* cit. (note 2; t. X, pp. 285-506; *PL*, t. 163, coll. 791-806) et celle de G. WAITZ (*MGH*, SS. in fol., 9, pp. 337-49; *PL*, Ibidem, coll. 805-26). Pour le présent traité: t. 163, coll. 939-76.

20. Extraits, dont la dédicace, Ibidem, col. 821-54.

21. D'après *The Letters of Peter the Venerable* (éd. cit. [note 13], t. II, pp. 103-4 [n. à l'*Epist.* 15]); je n'ai pu consulter K. A. LOPRETE, *Adela of Blois: Countess and Lord* (c. 1067-1137), Dublin 2007, qui sans doute permet de préciser les différentes dates mentionnées par G. Constable – sans influence directe sur ce qui nous intéresse ici.

22. *PL*, t. 163, col. 873-912.

La solution est pourtant plus simple: nulle part il n'est dit, ou même simplement sous-entendu, que le moine Hugues auteur du dernier livre des *Miracles* soit Hugues de Sainte-Marie; et même, E. de Certain s'étonne que le style de ce livre soit très différent de celui des autres ouvrages d'Hugues de Sainte-Marie, et suppose qu'il s'agit d'une œuvre de jeunesse²³.

En somme, l'élément qui s'oppose à l'attribution de l'épithète d'Abélard a changé de nature: il ne s'agit plus de savoir si Hugues de Sainte-Marie a, lui aussi, vécu très longtemps, mais de savoir s'il est réellement l'auteur du dernier livre des *Miracles*: et tout porte à croire que non. Reste donc à voir quelle est l'autorité à accorder au manuscrit en ce qui concerne l'*Épithète d'Abélard*, et, par la même occasion, les autres pièces rejetées par la critique²⁴.

Le manuscrit Città del Vaticano, Bibl. Apost. Vat., Reg. lat. 1357 (*R* dans l'édition citée des *Carmina*)²⁵, est un volume de petite taille²⁶, deux fois plus

23. DE CERTAIN, *Les miracles de saint Benoît* cit. (note 2), p. xxiv. Pour le coup, il est à mes yeux impossible que le IX^e livre des *Miracles* soit un ouvrage de jeunesse d'Hugues de Sainte-Marie: en croisant les données apportées par les dédicaces et la datation des miracles que ce livre relate (1114-1118 sauf le premier, plus ancien), au mieux tous ces ouvrages sont contemporains; probablement, même, les *Miracles* sont postérieurs au reste.

24. Elles ne posent cependant pas de problème de datation particulière, à part à la rigueur l'éloge de Pierre le Vénérable, forcément postérieur à 1122.

25. J'ai pu consulter à de nombreuses reprises, et dans les meilleures conditions possibles, ce manuscrit: je ne saurais trop remercier la Bibliothèque Vaticane de la bienveillance qu'elle témoigne aux chercheurs et de la confiance qu'elle leur accorde. Ce manuscrit est le seul à transmettre la poésie de Raoul Tortaire à l'exception de Paris, Bibliothèque nationale, lat. 12606, Fleury, XII^e siècle, le «lectionnaire hagiographique de Fleury» (ms. *P* de l'édition cit., cf. p. xxxii), qui contient la *Passio s. Mauri* et l'*Hymnus* au même, ff. 147-152. Sur ce dernier manuscrit, voir *L'abbaye de Fleury en l'an Mil: Vie d'Abbon, abbé de Fleury*, éd. R.-H. Bautier et G. Labory, Paris 2004 (Sources d'histoire médiévale 32), pp. 25-8. Sur son état d'origine et ses fragments dispersés, voir E. PELLEGRIN, *Membra disjecta Floriacensia*, dans *Miscellanea codicologica Fr. Masai dicata*, Gand 1979, pp. 99-102 et p. 89, et EAD., *Nouveaux fragments du lectionnaire hagiographique de Fleury: Paris, bibl. nat. lat. 12606*, «Scriptorium» 39 (1985), pp. 269-74. Le manuscrit est précisément cité pour la *Passio* par F. DOLBEAU, *Un domaine négligé de la littérature médiolatine: les textes hagiographiques en vers*, «Cahiers de civilisation médiévale» 45 (2002), pp. 130-9, à la p. 135. Manuscrit de grand intérêt, il est cependant, pour ce qui concerne Raoul Tortaire, sans mystère. Des extraits des *Miracula* de la main de Petau dans le ms. Città del Vaticano, Bibl. Apost. Vat., Reg. lat. 592, sont, de manière presque certaine, copiés sur *R*; voir l'édition citée, p. xxxiii.

26. On trouvera en annexe une notice codicologique détaillée, dont je n'extrait ici que l'essentiel.

haut qu'il n'est large, assez épais; son état n'est pas très bon: l'eau, le feu et la moisissure ont détérioré ses marges, et rendu presque illisibles les feuillets liminaires. Il compte cent quatre-vingt-quatre feuillets répartis sur vingt-quatre cahiers, surtout des quaternions; il est, vraisemblablement, sans lacune. Le texte, copié à longues lignes, est rubriqué. Je distingue deux mains: la première, la principale, a copié les ff. 1-178^v et 180^v-181^v à l'encre brune, se corrigeant à l'encre noire; c'est en noir également, donc peut-être dans un deuxième temps, qu'elle a copié les ff. 121-132^v et deux strophes (de deux distiques, soit quatre vers) ff. 178-178^v, l'antépénultième et la pénultième des *Miracula* en vers, alors que la dernière strophe, tout en bas du f. 178^v, à l'encre brune, est précédée d'un vaste blanc, comme si on avait laissé de la place pour des strophes à ajouter – plus que nécessaire dans l'état du manuscrit. La deuxième main a copié la seconde épitaphe de Raoul, f. 1^v, celle d'Abélard, f. 27^v, et les ff. 179-180 (*Eloge de Pierre le Vénérable* et début de l'*Eloge de Cluny*, que la première main poursuit sans rupture à partir du f. 180^v). Etant donné la manière dont elles se mêlent, ces deux mains sont strictement contemporaines, même si la seconde est plus malhabile; c'est peut-être celle d'un élève. Les textes se présentent ainsi dans le manuscrit, à partir du f. 3: *De memorabilibus*, où s'insère, f. 27 (qui est un feuillet surnuméraire, sans doute ajouté pour copier un passage oublié, d'où le blanc), l'*Épitaphe d'Abélard*, puis *Lettres*, *Passion de saint Maur*, *Hymne à saint Maur*, *Miracles de saint Benoît* (en vers), *Eloge de Pierre le Vénérable*, *Eloge de Cluny*, *De ovo*. Le f. 1 contient un *Eloge de Bernard de Clairvaux*; le f. 1^v deux *Épitaphes* de Raoul Tortaire; les ff. 2 et 2^v un poème sur l'amitié: on va revenir sur ces textes liminaires, copiés par la première main sauf la seconde épitaphe. Des feuillets blancs séparant le *De memorabilibus*, les *Lettres* puis le reste de l'œuvre peuvent faire penser que ce qui est à présent un *codex* est en fait l'assemblage de *libelli*, ou du moins que son modèle était tel.

La manière dont s'entrelace le travail des deux mains, donc, ne permet nullement de traiter comme des additions négligeables la fin du manuscrit; c'est pourtant sur ce critère, auquel s'ajoutent des considérations assez vagues, qu'on a refusé d'attribuer à Raoul Tortaire les deux éloges finaux et le poème sur l'œuf²⁷. Assurément, l'*Épitaphe d'Abélard* est une addition: mais

27. *Histoire littéraire* cit. (note 2), t. X, p. 93; il n'y a bien entendu pas deux manuscrits

c'est une addition de première main, et elle n'est pas le fruit du hasard. La composition du manuscrit ne s'est pas faite au petit bonheur; au contraire, les épitaphes de Raoul Tortaire en liminaire sont très claires (voir ci-après, v. 2 pour la première, v. 3-4 pour la seconde) en annonçant que c'est aux œuvres de Raoul qu'est consacré le volume: pourquoi y aurait-on adjoint des pièces étrangères?

Ces critères paléographique et éditorial ont une autorité non négligeable; dès lors, je crois qu'il faut admettre que Raoul meurt bien plus tard qu'on ne l'a dit, pas avant l'âge de quatre-vingts ans: il est plus sûr, en matière de probabilités, de supposer qu'il aura vécu jusqu'à un âge vénérable mais pas inouï pour son siècle, que d'imaginer que deux scribes copiant explicitement les œuvres de Raoul Tortaire y aient introduit des poèmes d'un autre; l'âge ainsi supposé à Raoul avait déjà semblé plausible, quoique remarquable, à Mabillon²⁸. Je ne crois pas devoir non plus maintenir l'identification plus que douteuse du moine Hugues, auteur du IX^e livre des *Miracles* en prose, avec Hugues de Sainte-Marie, encore que ce ne soit pas strictement impossible si l'on admet qu'il ait pu lui aussi vivre à un âge avancé et rédiger sur le tard sa contribution à la gloire de saint Benoît – mais cela commencerait à faire un bien grand nombre de grands vieillards ! Par conséquent, j'estime certain que l'ensemble de ce que transmet le manuscrit du Vatican est de la plume de Raoul Tortaire, à l'exception des deux épitaphes en son honneur au début du manuscrit²⁹.

semblables des poèmes de Raoul Tortaire: le manuscrit «de Petau» et le manuscrit «du Vatican» sont un seul et même volume (voir p. 91); dans le même sens bien qu'il ait, lui, vu le manuscrit, DE CERTAIN, *Raoul Tortaire* cit. (note 2), p. 497. M. Ogle et D. Schullian, éd. cit. (note 2), p. XXV, reprennent l'opinion de l'*Histoire littéraire*, qui voudrait que l'auteur de ces pièces soit Raoul de Cluny, le biographe de Pierre le Vénérable; ici encore, un critère de «vraisemblance» est intervenu: puisque Raoul est fleurisien, il n'a pas écrit l'éloge de Cluny, donc il faut un autre Raoul ayant vécu à Cluny... Pourtant, on ne connaît pas par ailleurs d'ouvrage en vers de ce Raoul. S'il est nécessaire d'argumenter contre cette assertion qui n'a aucun fondement concret, je crois invraisemblable que quelqu'un ait pu confondre ces deux Raoul, à moins d'admettre que Raoul Tortaire ait fini sa vie à Cluny (voir ci-après) – auquel cas il n'est même plus nécessaire de prêter de la poésie à Raoul de Cluny – d'autant qu'il ne me paraît pas possible de dater au-delà de 1160 ou 1170, à l'extrême limite, les écritures du manuscrit.

28. *Grandævum fuisse oportet Rodulfum cum hæc scriberet*: MABILLON, *Annales* cit. (note 2), t. VI, p. 353; texte complet en annexe.

29. Encore pourrait-on, dans l'absolu, lui en attribuer au moins une des deux: ce ne serait pas la première fois qu'un auteur se serait occupé de célébrer sa propre mémoire.

La conséquence qui s'impose est que la constitution du manuscrit, que je pense faite sous la direction de l'auteur, s'explique alors bien mieux: un noyau initial, peut-être sous forme de *libelli*, contient les œuvres jugées par la critique «authentiques»; on y a adjoint ensuite des œuvres plus récentes, les *Eloges* et le *De ovo*, puis, après un délai qui doit être assez bref, peut-être un an ou deux puisque les écritures sont sensiblement invariées, au moment de leur rédaction, les dernières compositions de l'auteur, là où on a pu trouver de la place, c'est-à-dire sur le blanc d'un demi-feuillet ajouté auparavant pour combler un oubli pour l'*Épitaphe d'Abélard*, et sur les feuillets liminaires (ff. 1, 2 et 2^v) pour l'*Eloge de Bernard de Clairvaux* et le poème sur l'amitié.

Le corpus des œuvres poétiques de Raoul Tortaire étant ainsi défini, il m'est possible de le présenter; je passe les lettres, dont on a déjà beaucoup parlé³⁰. La longueur est la caractéristique la plus manifeste du *De memorabilibus*: plus de sept mille vers. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une mise en distiques élégiaques, en neuf livres, du *De memorabilibus* de Valère Maxime auquel se mêlent quelques anecdotes ou faits remarquables pris çà et là¹, principalement à connotation chrétienne; plus qu'un ouvrage d'art, il faut sans doute y voir une production à usage scolaire: on sait par ailleurs que Raoul a enseigné, sans doute à Fleury³².

Par leur dimension, les *Miracula* en vers sont l'autre grande œuvre de Raoul: neuf cent quatre-vingt-quatorze vers. C'est là encore une mise en vers: dédiée à un certain Foulques (*Fulco*), elle reprend l'ensemble des *Miracula* en prose (sauf bien sûr le livre IX, écrit après la mort de Raoul) augmentés au début du livre II des *Dialogues* de Grégoire le Grand; je ne crois pas, là non plus, qu'il faille forcément y voir de la poésie d'art; en revanche,

30. L'étude la plus importante est celle de BAR, *Les épîtres latines* cit. (note 2); DE CERTAIN, *Raoul Tortaire* cit. (note 2), p. 502-520, les résume avec finesse en citant d'assez larges extraits (il annonce p. 507 une édition de l'*Epist. VII*, qui l'intéresse par le récit qu'elle fait d'une expédition de Bohémond de Tarente au Proche-Orient à la suite de la première croisade: je n'en ai pas trouvé trace); enfin, les résumés systématiques de M. Ogle et D. Schullian, éd. cit. (note 2), pp. XIV-XXIV s'avèrent commodes, à défaut de traduction exhaustive.

31. Le relevé des sources fait par les éditrices, pp. XLI-LII, fait la synthèse des pièces en prose que versifie Raoul.

32. Voir le début de l'*Epist. V ad Eum* cité plus haut.

c'est sans doute un brillant exercice de versification et une aide précieuse à la mémorisation des miracles³³.

Le reste des poèmes de Raoul, plus brefs, n'a en revanche probablement aucune visée didactique. La *Passio sancti Mauri*³⁴ est en deux livres précédés d'un prologue et d'une oraison. Le premier permet à Raoul de faire montre de sa culture antique sous le prétexte de rejeter tous ces philosophes et toutes ces broutilles; l'oraison qui suit est l'équivalent chrétien de l'appel aux muses dans l'Antiquité. Curieusement, elle est ponctuée à intervalles irréguliers par un refrain:

Testis, Christe, tui da gesta retexere Mauri,
Qui magnus magnis conrutilat meritis.

Les vers finaux du livre II ont fait l'objet d'une petite controverse historiographique:

Maure sacer, meritis exaudi vota precantis,
Quod dedit exiguus Tortarius accipe munus.
Mille sui versus sua demant crimina mille,
Septies et deni cum centum cetera tergant (v. 501-504).

33. Il serait intéressant de mettre systématiquement en correspondance le miracle en prose et le miracle en vers, particulièrement dans l'objectif d'une édition critique des *Miracula* en prose; mais cette entreprise dépasse le cadre de cet article. On corrigera en passant une référence erronée dans la table des sources de l'édition citée (note 2), pp. LVIII-LVII: pour les vv. 309-316, le récit originel du miracle n'est pas dû à Pierre le Vénérable (même si c'est bien le même qu'il rapporte, *Hymnus in Translatione et Illatione s. Benedicti*, vv. 13-20, n° X de l'édition à paraître dans la collection *Auteurs latins du moyen âge* aux Belles Lettres) mais à THEODORICUS AMORBACENSIS, *Illatio beati patris Benedicti*, [pars prior], éd. dom L. d'Achery et dom J. Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti in saeculorum classes distributa*, 6 t. en 9 vol., Paris 1668-1701, s.a.c. IV, 2, pp. 350-5 (*BHL* 1122), VIII-IX, pp. 353-4. Sur les récits de la Translation et de l'Illation de saint Benoît, voir dom J. DESHUSSES et dom J. HOURLIER, *Saint Benoît dans les livres liturgiques*, «*Studia monastica*» 21 (1979) pp. 143-204 et dom J. HOURLIER, *La Translation d'après les sources narratives*, *Ibidem*, pp. 214-39; surtout pp. 179-83 dans le premier article et 233-4 dans le second.

34. Il ne s'agit pas bien sûr de saint Maur abbé, disciple de saint Benoît, qui n'est pas mort martyr, mais de saint Maur, martyr à Rome sous Numérien (si toutefois la notice de la *BHL* est juste et si le saint a existé; voir DAVRIL, *Un monastère et son patron* cit. (note 2), n. 43; voir aussi TH. F. HEAD, *Hagiography and the Cult of Saints: The Diocese of Orléans (800-1200)*, Cambridge 1990 [Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, 4^e sér. 14], p. 66 et n. 44, avec la bibliographie citée); cf. *BHL* 5786-5791; Raoul Tortaire, dont la présente passion est recensée au n° 5790, s'inspire vraisemblablement du précédent, la *Passio Floriacensis*.

S'opposant à l'*Histoire littéraire*³⁵, qui y voit simplement la mention du nombre de vers du poème, E. de Certain pense qu'il s'agit là d'une indication de la date de composition, et utilise cet argument pour réfuter l'opinion de ses prédécesseurs donnant 1114 pour date du décès de Raoul³⁶; l'édition permet aujourd'hui de s'assurer de ce point sans difficulté: le prologue compte 114 vers, l'oraison 112, le livre I 397 et le livre II 504, ce qui fait 1127 au total. Tout porte à croire que le poète s'est trompé en faisant son calcul final³⁷; pourtant, si E. de Certain fait manifestement erreur faute d'avoir compté les vers, sa suggestion n'était peut-être pas dénuée de sens: pourquoi mentionner ce chiffre précis – même s'il est faux ! – de 1117? Ce peut être le hasard ou la limite de l'inspiration du poète, mais il demeure à mes yeux probable que, au-delà du calcul du nombre de vers vus comme une offrande compensatoire, cela fasse office de datation. Au fond, l'erreur de calcul pourrait même être un argument dans ce sens, Raoul se trompant précisément parce qu'il écrit en 1117.

L'hymne en strophes saphiques qui suit la *Passion* dans l'édition et dans le manuscrit est peut-être le chef-d'œuvre de Raoul, ou du moins le plus adapté à notre goût. Alors que la forme est plus exigeante que le distique élégiaque, l'ordre des mots est plus naturel, avec la césure des vers longs très marquée, partiellement rimée ou assonancée; les adoniques, particulièrement soignés, portent tout le sens, dans le plus pur esprit de la poésie de l'époque classique:

Maure, prospexit tua vota Christus,
Mandat ut Romam citius revisas,
Illic optatam capies coronam
Sanguine fuso (v. 89-92).

35. *Histoire littéraire* cit. (note 2), t. X, pp. 87-8.

36. DE CERTAIN, *Raoul Tortaire* cit. (note 2), pp. 496-7; il dit que «tout le poème en l'honneur de saint Maur ne contient pas plus de quatre à cinq cents vers».

37. Il faut bien reconnaître que la légendaire incapacité des littéraires pour le calcul a fait des ravages: M. Ogle et D. Schullian, éd. cit. (note 2), p. XI, n. 1, arrivent à 1117, et je n'ai moi-même pas fait mieux en rédigeant la thèse mentionnée n. 1. Je ne vois aucune manière satisfaisante de corriger le vers pour arriver à 1127; en outre, le texte est sans doute sûr, puisque la *Passio* est le seul texte, avec l'*Hymne* suivant, dont nous connaissons deux témoins manuscrits. Je ne vois par ailleurs nulle trace d'une interpolation de dix vers dans l'ouvrage.

Pierre le Vénérable a sans doute bien senti la vigueur particulière de cet hymne et reprendra dans son *Hymnus in depositione s. Benedicti*, 25 la tournure du premier vers de la strophe suivante³⁸:

Carnifex atrox sibi jussa complet,
Trudit extra mœnia mox beatum,
Ense cervicem secat, et citato
Calle recedit (v. 217-220).

Les strophes qui précèdent la doxologie nous donnent le lieu de la composition et nous assurent de l'identité de l'auteur:

Maure, devotus tibi promiorque
Expedit grex Floriacensis omnis
Ut tuo solamine roboretur
Semper ubique.
Donat istos endecasillabarum,
Maure, supplex versiculos Rodulfus,
Orat, atris ignibus inferorum
Ne crucietur (v. 305-312).

L'*Elogium Cluniaci*³⁹ reprend la série des topiques de l'*amœnus locus* non sans habileté, mais certainement sans modération. Cluny est le *fons sapientiæ*, littéralement la source de science, d'où découle toute grâce et même tout ce qui permet la vie:

Tantum sudorem cur funditis atque laborem? (v. 10)

Puisqu'à Cluny les fleuves déversent du lait et du miel (v. 17), pourquoi donc obtenir ailleurs à grand'peine ce que l'âge d'or clunisien répand de soi-même? Raoul entremêle les réminiscences de la source d'eau vive (Is. 8) et les productions spontanées des âges mythologiques. Cependant, Cluny ne saurait être la Cour des miracles:

38. C'est le seul parallèle textuel que j'aie repéré entre Raoul et Pierre le Vénérable, mais il est, je crois, très probant, puisqu'on ne retrouve pas chez d'autres la même formule: *Hymnus in depositione s. Benedicti*, 25: *Ales agrestis sibi jussa complet*; n° IX de l'éd. à paraître (n. 32).

39. M. Ogle et D. Schullian ont rétabli le titre, non présent dans le manuscrit, sous la forme *Elogium Cluniacum*, mais l'usage de *Cluniacus* comme adjectif ne semble pas attesté.

Fons ego quem præsto non pervius est inhonesto,
 Ad fontem vitæ, casti piique, venite,
 Hoc nisi purgatus bibit et vitiis levigatus,
 Ergo discedant qui se quasi belua fœdant (v. 29-32).

Cet éloge sans cesse s'accélégrant atteint une première acmé où seule l'exclamation peut donner une vague idée de ce que ressent l'âme du poète:

O bonitas, bonitas, o vita potens dare vitas,
 Gloria, maiestas, pax una manesque potestas (v. 45-46).

Quelques considérations philosophiques assez peu sûres calment ses élans et lui permettent de développer le thème de la source qui ouvre sur les mille vertus de Cluny. Une apposition anticipée semble même donner au cloître pouvoir d'absoudre les péchés:

Est ibi nam claustrum tamquam paradisis ad austrum,
 Omnia purgantes casuque suo renovantes,
 Fontis evangelici per aquas renovantur amici,
 Corde sed in duplici per eas pereunt inimici;
 Qui cupit ergo lacum vitare, petat Cluniacum (v. 89-93).

Ce dernier vers va sonner comme un refrain, à intervalles réguliers, exactement comme dans *l'Oratio de la Passion de saint Maur*, pour préparer la conclusion selon laquelle il faut être bien sot pour refuser les secours que Cluny offre:

O Cluniace decus, te qui cavet est male cæcus,
 Et petulans ut equus, nec eum tetigit Arbiter æquus (v. 117-118).

Cette page peu modérée se termine en apothéose sur la symbolique du chiffre quatre: les quatre fleuves, les quatre évangélistes, tout cela fait cultiver et la vertu, et l'amour, et la science à Cluny, afin que de l'abbaye découlent sur le monde entier les eaux évangéliques décrites auparavant.

Raoul fait preuve de plus de simplicité à la mort d'Abélard. Sa voix s'accorde avec celle de Pierre le Vénérable, auteur d'une autre épitaphe du

même, pour reconnaître sa place éminente dans les lettres et la théologie tout en le louant surtout pour son ultime choix de demeurer à Cluny et de s'y consacrer à Dieu seul, parce que c'est grâce à Cluny qui l'a encouragé dans la vie intérieure et va prier pour lui qu'il peut espérer le salut:

Non voret ergo lacus cui testis adest Cluniacus,
Sed precibus fratrum non timeat baratrum (v. 13-14).

L'*Elogium Petri*⁴⁰ s'adresse sans qu'on puisse en douter à Pierre le Vénéral, à qui seul peut s'appliquer le titre d'*Abbas abbatum*, abbé des abbés comme le primat de Vienne se dit *Primas primatum*: c'est à Pons de Melgueil, le prédécesseur controversé de Pierre, que l'on doit l'invention du titre⁴¹, que Pierre lui-même n'a jamais revendiqué, conscient que c'était peu politique. La pièce doit donc dater de 1122 ou peu après. La finesse, ou du moins la diplomatie, ne sont peut-être pas la première qualité de cette pièce:

Sub caeli capa tibi non superest nisi papa,
Et fortasse bonis praecellis eum rationis (v. 7-8),

C'est là l'ensemble des pièces éditées de Raoul Tortaire, dans lequel il faut encore compter un bref *De ovo*, qui traite en réalité de la ponte, de la couvaison et de l'éducation des poussins, et se conclut sur un parallèle, peut-être peu évident, avec les enfants de Dieu.

Cependant, à ce corpus, deux nouvelles pièces doivent être adjointes; il s'agit d'une pièce connue sous le nom d'*Eloge de saint Bernard* et d'un poème sur l'amitié.

Le premier poème n'est pas à proprement parler un éloge de l'abbé de Clairvaux, mais une pièce de circonstance le louant d'avoir œuvré à la réconciliation de Louis VII et de Thibaut IV de Blois, comte de Champagne,

40. Dans l'édition citée, l'incipit, *Omine de Petre...*, doit être certainement corrigé en *Nomine de Petre...*, dans la mesure où la lettrine manque dans le manuscrit et où le mot commence bien par une minuscule. En outre, pour le sens, le jeu sur *nomen-omen*, quoique fréquent, n'est pas satisfaisant ici.

41. Au concile avorté du Latran en 1116, où cela lui a été vivement reproché.

scellée au traité de Vitry en 1143. Mabillon avait publié en son temps les six derniers vers; voici le texte complet⁴²; très incertain du sens précis de certains vers, même corrigés, je n'ose risquer une traduction, mais le sens général, nettement dithyrambique, est limpide:

- <E>cquis miratur quo Francia magnificatur?
 Rex, comes, urbs orat, plebs effert, clerus hon<orat>;
 Floreat, et flores det honoris et oris odo<res>;
 Cepit et ut clare non desinat irradiare.
 5 Per se majorem tollit se seque minorem
 F<ic>taque que dicit per facta placentia vic<it>;
 Maximus abbatum, non infimus in grege vatuum,
 Secula confortet Dominoque talenta reportet.
 Quem lingua gratum facit, actio justa probatum,
 10 Mella dat hic verbis humili, tormenta superbis,
 Qui lingua magnus monachis est mittis ut <a>gnus,
 Ut mater parcens istis, hos ut pater arcens.
 Desine, Roma, tuo fieri Cicerone superba:
 Exsuperant hujus Ciceronem avida verba;
 15 Isti Platonem nec confero jure Catonem;
 Hic valet in causa dubio discrimine clausa,

1. <E>cquis] <E>cquo ms.: l'initiale est absente, sans doute en attente de rubrication; *ecquo* ne se construit pas, et doit être influencé par le *quo* qui suit. – 5. *tollit*] *t'ovit* ms., de manière parfaitement lisible; peut-être les hampes des *l* étaient-elle raccourcies (par une tache, un trou?) dans le modèle, d'où l'*u/v* du ms. et ensuite une tentative de corriger le texte. – 6. *F<ic>taque que*] le neutre pluriel impose de corriger le *quod* du ms. en *que* (*quæ*). – *vic<it>*] le ms. donne *vinc<...>*: je corrige le temps pour la rime. – 9. *actio*] *accio* ms. – 12. *hos*] *os* a.c. ms. – 13-14. Les vers ne sont pas, contrairement au reste du poème, léonins; je ne pense cependant pas qu'ils soient étrangers: Raoul Tortaire n'est pas très strict en matière de vers léonins, et, en sens inverse, tend à en faire même dans des pièces non rimées.

42. F. 1; même si la lampe de Wood améliore considérablement la lecture de ce feuillet, comme du suivant dont est extrait le poème sur l'amitié, il reste d'une lecture difficile et parfois nettement conjecturale: l'apographe de Mabillon est d'une aide d'autant plus précieuse que la fin s'avérerait la partie la plus difficile à lire. Je m'en tiens strictement à l'orthographe du manuscrit; j'indique par l'italique les parties lisibles faisant l'objet de corrections conjecturales, par les crochets angulaires la restitution de lettres illisibles. Monsieur François Ploton-Nicollet a bien voulu regarder pour moi ce texte et les deux épitaphes de Raoul Tortaire, et proposer nombre de corrections: qu'il trouve ici l'expression de toute ma gratitude.

Hic agat ut pacem stolidum facit esse capacem;
 Soli dans leges fert legibus ad bona reges,
 Qui subdit regi comitem, dans regia regi,
 20 Qui regi comitem per verba facit bona mittem.
 Sic ut rex crescat, comes astet plepsque quiescat
 Grataque Francorum sit pax, pax ista duorum,
 Hec Clarevallis pater abbas, hic tibi Galli<s>
 Tu victor Christi, non hoc equidem petiisti.

17. *stolidum*] *stolidum* ms., je corrige. – 18. *soli*] *qui soli* ms., influencé sans doute par les vers suivants: je corrige pour le mètre. – 19. *subdit*] *subtit* ms., je corrige à la suite de Mabillon. – 20 *mittem*] Mabillon corrige à la volée en *mitem*. – 21. *plepsque*] *plebsque* Mabillon. – 23. *clarevallis*] *clare-vallis* Mabillon. – *gallis*] j'adopte la leçon de Mabillon; actuellement, on ne distingue, après *ga-*, que trois jambages surmontés d'un grattage. – 24. *petiisti*] je corrige, sans pour autant comprendre le sens de ces deux derniers vers; le ms. a sans ambiguïté *petiasti*; Mabillon donnait *potiisti*.

Le second poème, que j'appellerai *De amicitia* par commodité, est totalement inédit; sa présence n'est même pas signalée dans la bibliographie⁴³. Il est assez probable qu'il faille y voir plus une lettre qu'un traité: partant de l'adresse à un certain Gautier, le poète fait la peinture de l'amitié-amour d'abord de manière très classicisante, et termine, à ce qu'il semble – car les derniers vers ne sont que des lambeaux – sur le caractère essentiel de l'amour, après avoir démontré que Dieu est l'Amour en personne. Très proche de l'*Epist.* II dans sa matière, ce poème est cependant nettement plus théorique et philosophique⁴⁴.

Non do quam non do, dic, quid valet ille salu<tem>,
 Gaulteri, vite pars animeque mee?

1. Le sens général du vers n'est pas clair, et il faudrait peut-être le corriger par endroits, mais Raoul est coutumier, avec d'autres, des formes contournées de salutation. – 11. *sociarit*] le ms.

43. Ni Mabillon ni E. de Certain ne mentionnent quoi que ce soit. M. Ogle et D. Schullian s'en tiennent, éd. cit. (note 2) p. xxxviii, à ceci: «Another folio of extraneous material follows [the f. 1]».

44. La *Lettre* II, à «Bernard», est principalement un catalogue d'amitiés célèbres, au premier chef celle d'Ami et d'Amile, qui en fait un document essentiel pour l'histoire de cette légende.

Non pars sed totum, quia totus pectore tot<0>
 Condis: eo melius diceris alter ego.
 5 Quid sit amicorum proprium qui noscere temptat,
 Esse duos unum mentis amore sciat.
 Ergo petunt et amant unum noluntque volunt<que>,
 Unaque mens una ducit ad illa fide.
 Est ubi rex unus, Deus unus et una voluntas,
 10 Una dies, una laus, amor, una quies,
 Nec locus absentat quos verus amor sociarit;
 Disjungique queunt corpora, non animi.
 Est grave corpus honus s<ed> splendida vis animorum:
 Omne legit spatium, nec patitur medium.
 15 Ignificat quos vivificat vis talis am<antes>
 Et bona multiplicans et mala mortific<ans>;
 Firmat, honorificat, docet, ornat, j<uva>t,
 Jungit et ingenito perpetuoque bono.
 O cęlestis amor, donum celeste bonumque
 20 Atque tenax varie copula materie!
 Nam quid in tanta solidaret pace superna
 Infima ni solidans imperitans et amor?
 Ignis et aer, aque, tali medio mediante,
 Terraque non turbant federa justitie.
 25 Immortalis amor mortalibus attulit illud
 Quod dare non poterant equora, terra, polus;
 Ang<elu>s aut virtus, cherubin, seraphin, dominatus,
 Non thronus efficiunt quod facit unus amor.
 Ille supernorum rex spirituumque creator
 30 Extat personis in tribus unus amor;
 Cuncta gubernantis illius amoris ab igne,
 Omnia stant spatiis pacificata suis.
 Quid Deus est? Amor est, amor omnibus omnia prestans
 Factaque de nichilo sensificans et amans.
 35 Ergo Pater Verbumque Patris cum Flammine sacro
 E<st a>mor ignificans igne creata bono.
 O utinam divinus amor mea pectora purget

donne *sociar* avec tilde sur l'*r*. – 17. *juvat* est une conjecture très incertaine: on distingue deux jambages au début du mot mais ils pourraient correspondre à autre chose qu'à un *i* plus le début d'un *u*.

Meque suis donis dicere splendida det!
 Ille coeternus lux lucis, imago, figura,
 40 Filius est nobis factus ad alta via;
 <A>d nos querendos descendit amore stupendo,
 Factus homo claro mirificoque modo.
 O nimium meditandus amor nimiumque colendus
 <Qu>o solo fecit talia tanta Deus!
 45 Omnicreator enim nullius egebat amore,
 <...>do<...> indicium muneris ipse sui.
 Illud amans justum quod amat, quod amatur id unum,
 Uno cum Filio fecit opus placitum.
 Ille coequalis splendor, de lumine lumen,
 50 <Qui> mala nostra tulit suscipiens hominem,
 <A> Patre cuncta tenens, sine semine Matris ab alvo
 <Progr>ediens, unus et Deus est et homo.
 <...> naturis vero duabus
 <...> omnis, hinc homo subveniens.
 55 O novitas, novitas superexcellens novitates!
 Filio fit Mater, Filius ipse pater;
 <Mater> dat Prolem, flos florem stellaque solem,
 Lex nova suscipitur, Rex novus exoritur,
 <Legi>s adimpletor, nova dicens et nova mandans,
 60 <Rex n>ovus ad nova nos per nova facta novans.
 O nova res, nova spes, nova gloria morte salutis,
 Vita sors agitur morteque mors moritur,
 Vita subit mortem miseros ut vivificaret:
 Passio, crux ejus, gloria nostra manet.
 65 Surgens ascendit, promissa munera misit,
 Quoque sequamur eum pignora dans docuit
 Utque per illius nos dona levemur ad illum
 Semper amemus eum nos in eo per eum.
 Non perit aut non sit, non talis amor veterescit,

41. *querendos*] *quererendos* ms., je corrige. – 44-45. Les vers sont inversés dans le manuscrit, je corrige. – 46. <...>do<...>] la première lacune représente environ quatre lettres, la seconde trois. – 51. <a>] On pourrait proposer aussi *de*, ou peut-être *ex*. – 61. *res*] la lecture est sûre, mais peut-être devrait-on corriger en *lex*. – 65. *promissa*] *promisa* ms., je corrige. – 68. *eo*] on lit *ec* dans le ms., mais peut-être par suite d'une altération du support. – 69. La lecture de *non sit*, qui en outre n'a pas vraiment de sens, est incertaine.

70 Et vinci nescit cunctaque vincere scit;
 Vulgus at insipiens se credere nescit amori.
 Nec sine re tanta vim putat esse rei.
 <...>rendo virtutem fucat amandi
 <...>cat esse fori.

Enfin, le manuscrit aura été entièrement édité une fois redonnées les deux épitaphes de Raoul Tortaire au f. 1^v, qui servent aussi d'introduction au volume de ses œuvres. La première a été éditée par Mabillon⁴⁵, puis à nouveau donnée par M. Ogle et D. Schullian qui impriment pour la première fois la seconde; pour les deux, quelques améliorations sont possibles.

<Rodul>fus fuit hic decus Ecclesiaeque columpna,
 Carmina cujus in hoc corpore, lector, habes.
 <Fulgens> a puero doctrinis grammaticorum,
 <Se>cli cum vita deseruit studium;
 5 <Inde fuit sacre> vas legis et historiarum:
 <...>uu q'd davumque fuit.
 <...>s hoc monachus fuit et speculum monachorum,
 <Laudans i>n factis, vestibus, ore Deum.
 <...>st<...>ic tale quod perficit omnia dulce
 10 <Quodque fide> petiit nunc habeat specie.
 <Sit> cum R<odu>lfo tua portio, France beate?
 <...>uc<...> fiat nocte dieque stude.

1. <rodul>fus était lisible en entier du temps de Mabillon; une rubrique précède, mais elle est illisible. – <columna> Mabillon. – 3. <fulgens>] est la conjecture la plus vraisemblable; Mabillon donne *imbutus*, mais c'est contre le mètre. – 4. <se>cli était entièrement lisible pour Mabillon (*sæcli*). – 5. <inde fuit sacre> (*sacrae*) Mabillon. – 6. Je donne ce que j'arrive à lire le mieux; Mabillon donnait *Novit quippe novum quidquid avumque fuit*, qui est curieux; Fr. Ploton-Nicollet conjecture *Atque etate patrum quidquid avumque fuit* (en supprimant la ponctuation à la fin du v. précédent). – 7. <...>s hoc] *post in hoc* Mabillon, *et super hoc* conj. Fr. Ploton-Nicollet, mais dans tous les cas la lecture de l's, qui est long, est certaine. – 8. <laudans i>n] Mabillon n'avait pas non plus réussi à lire: je conjecture. – 9. <...>ic tale] *dic talo* Mabillon. – 10. <Quodque fide>] Mabillon. – 11. <Sit>... R<odu>lfo] Mabillon; à la fin du vers, le point d'interrogation est dans le manuscrit. Par ailleurs, je ne pense pas que *Francus Beatus* soit le nom d'un personnage (M. Ogle et D. Schullian, éd. cit. [note 2], p. X), mais simplement une apostrophe: «bienheureux 'Français'», si l'on peut parler de Français à l'époque. – 12. Mabillon donne *Ut similis fias*, etc., mais *fiat* est assuré; Fr. Ploton-Nicollet propose <Ut salvus> *fiat*, etc.

45. MABILLON, *Annales* cit. (note 2), t.VI, p. 384; M. Ogle et D. Schullian, éd. cit. (note 2), p. x, qui reprennent sans modification le texte de Mabillon pour la première épitaphe.

- Vir probus et sapiens Rodulfus laude celebris
 Dum vigit studuit semper honesta sequi;
 De quo quis fuerit si, lector, nosse laboras,
 <...> hoc studio perlege sicque proba.
 5 Larga manus, pia mens, animus tranquillus <...>
 <Hic fuit> atque decus istius ecclesie;
 <H>uic igitur maneat laus jugis, gloria perpes
 <...> † Dei detur requies. †

Titre à l'encre noire, d'une autre main: *Aliud epitaphium*. – 1. *celebris*] *celebre* ed. – 4. *studio*] je conjecture, *studium* ms. et ed. – 5. L'édition indique une lacune qui n'existe pas avant *larga* (qui est entièrement lisible). Après *tranquillus*, on devine quelque chose mais d'une autre encre: la lacune est donc peut-être d'origine. – 6. <*Hic fuit*>] je conjecture; je n'arrive pas à lire ce que donne le manuscrit mais, dans tous les cas, c'est autre chose que ce que je propose; l'éd. indique une lacune. – 8. Le début du vers est totalement illisible; la fin, qui elle est claire, va contre le mètre.

Au terme de cette étude, quelques hypothèses sur la vie de Raoul Tortaire peuvent se formuler. On le voit, si le gros du corpus est probablement une production fleurisienne – les pièces à saint Maur, dont l'*Hymne* explicitement localisé v. 306, et les *Miracula* ne se conçoivent qu'à Fleury – les dernières œuvres sont nettement clunisiennes: les *Eloges* de Cluny et de Pierre le Vénérable, bien sûr, mais aussi l'*Epitaphe d'Abélard*, qui mentionne en toutes lettres Cluny v. 13. Pierre le Vénérable, poète lui-même, a, semble-t-il, cherché à attirer les poètes à Cluny: son secrétaire, Pierre de Poitiers, avait été recruté en Aquitaine, probablement à la suite du *Panegyrique* qu'il avait écrit en l'honneur de son abbé⁴⁶; l'évêque Atton de Troyes, qui s'était retiré à Cluny à la fin de sa vie, était un ami proche de l'abbé, mais aussi un poète: il est notable à cet égard que les quelques pièces conservées de lui le soient dans le *Liber sancti Jacobi*, production clunisienne s'il en est⁴⁷;

46. Pierre de Poitiers mentionne lui-même la promesse de Pierre le Vénérable de revenir le chercher (*Paneg., passim*); leur correspondance mutuelle et la présence dans les manuscrits des œuvres de Pierre le Vénérable de celles de Pierre de Poitiers indiquent que ce dernier est à l'origine de l'édition de l'abbé.

47. Je dois cette information à J. FR. BENTON, *Nicolas of Clairvaux and the Twelfth-Century Sequence, with Spécial Reference to Adam of St. Victor*, «Traditio» 18 (1962) pp. 149–79, à la p. 153, n. 14. Il s'agit là d'un aspect totalement inconnu d'Atton de Troyes, personnage au demeurant assez peu étudié faute de sources suffisantes. Je n'ai pu consulter l'édition critique de W. M.

dans une moindre mesure, puisque les raisons de sa venue à Cluny sont plus complexes, Pierre Abélard aussi a pu faire partie de ce «cercle». Nous savons par un élément ténu mais certain, le parallèle mentionné plus haut entre l'*Hymne à saint Maur* de Raoul et l'*Hymne pour la Déposition de saint Benoît* de Pierre le Vénérable, que ce dernier connaissait les œuvres du premier. Etant donné donc la couleur manifestement clunisienne des dernières pièces de Raoul, j'incline à penser qu'il aura été invité par l'abbé de Cluny à venir résider auprès de lui: Fleury et Cluny ne sont pas en très mauvais termes sous Pierre le Vénérable, mais sans doute pas assez bons pour qu'on laisse un moine de Fleury peindre Cluny comme un nouvel Eden. En parallèle à cette hypothèse – qu'on ne saurait tenir pour absolument certaine, toute fondée qu'elle soit à mes yeux – il est vraisemblable que le manuscrit du fonds de la Reine ait été non pas peut-être un manuscrit partiellement autographe, mais du moins un manuscrit réalisé sous la direction de l'auteur et sous sa relecture. Cela permettrait d'expliquer en particulier la grande qualité du texte transmis pour l'ensemble du corpus sauf les deux derniers poèmes, édités ici: étant donné leur position dans le manuscrit, ils ont pu être recopiés après la mort du poète, sans qu'il puisse donc les réviser en personne.

Raoul Tortaire n'est sans doute pas une figure très marquante pour l'histoire littéraire; cependant, dans l'état présent de la recherche, il est l'un des

Whitehil, *Codex Calixtinus: Liber sancti Jacobi*, 3 vol., Saint-Jacques-de-Compostelle 1944-1945, mais on trouvera commodément les textes dans les *Analecta hymnica*, 17, p. 207-8 et 210. B. GICQUEL, *La légende de Compostelle: le Livre de saint Jacques*, Paris 2003, surtout pp. 123-30, 181-6 et 197-203, voit dans ce manuscrit une production du *scriptorium* de Cluny, ce qui est confirmé par les travaux sur la décoration du manuscrit de J. PÉRICARD-MICHEL, *Contribution à l'étude des rapports entre le Codex Calixtinus et Cluny*, mém. de D.E.A., hist. de l'art, dir. Fabienne Joubert, Paris-IV, 2003, dactyl. Cependant, les hypothèses formulées par l'un et l'autre, selon lesquelles Pierre de Poitiers en personne aurait supervisé la réalisation de ce manuscrit (sous l'abbatit d'Hugues III de Frazans, successeur de Pierre le Vénérable) au début des années 1160 au plus tard, sont mal fondées, puisqu'ils se réfèrent à une ancienne notice sur Pierre de Poitiers, très peu à jour (G. LECOINTRE-DUPONT, *Notice sur Pierre de Poitiers, grand prieur de Cluni, abbé de St-Martial de Limoges*, «Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest» 9 [1842], pp. 369-91) sans prendre en compte les travaux plus récents et surtout plus fiables de CONSTABLE, *The Letters of Peter the Venerable* cit. (note 13), t. II, app. Q, «Peter of Poitiers», pp. 331-43; voir aussi la notice sur Pierre de Poitiers à paraître dans l'édition des poèmes de Pierre le Vénérable annoncée plus haut. Ce qu'ils proposent n'est pas invraisemblable, mais rien ne permet de le soutenir.

poètes du XII^e siècle dont on connaisse le mieux la vie, et ce n'est pas un mince acquis si l'on songe que des plus grands, Bernard de Morlas⁴⁸ ou Adam de Saint-Victor⁴⁹, nous ignorons encore largement jusqu'au moment du XII^e siècle où ils florissaient. Vraisemblablement, Raoul Tortaire, né dans les environs de Gien en 1063 ou 1064, devint moine à Fleury, où il enseigna au moins un temps; durant cette période fleurisienne, il voyagea en Espagne, peut-être à Saint-Jacques, et en Normandie (après 1106); à une date inconnue, postérieure à 1122 et que je situerais plus volontiers dans la décennie 1130 au mieux, il quitte Fleury pour Cluny, sur l'invitation de Pierre le Vénérable, emmenant avec soi un secrétaire, peut-être, ou un copiste, qui est la première main du manuscrit de ses œuvres; Raoul écrivit à cette occasion les *Eloges* de son nouvel abbé et de sa nouvelle maison, où il rencontra Pierre Abélard dont il rédigea une épitaphe (1142); l'année d'après, il allait célébrer, bien dans la lignée de Pierre le Vénérable qui cherche constamment l'apaisement, l'intervention de Bernard de Clairvaux entre le roi de France et le comte de Champagne, dont la querelle, liée à celle de l'investiture du siège archiépiscopal de Bourges, était aussi un épisode de la lutte de Cîteaux contre Cluny. Raoul mourut probablement la même année ou celle d'après, puisqu'il n'a pas pu relire la copie de cet ultime poème.

Tout, dans ce résumé, n'est pas strictement prouvé; néanmoins, il prend en compte, pour la première fois depuis qu'ont été rejetées les conclusions semblables mais moins développées de Mabillon, l'ensemble des données en présence.

48. A strictement parler, nous ne sommes même pas assurés du nom précis de Bernard de Morlas. Je ne suis pas convaincu que Bernard de Morlas ait été prieur à Nogent-le Rotrou comme l'affirme A. CRESSON, *De contemptu mundi: Bernard le Clunisien, une vision du monde vers 1144*, Turnhout 2009 (Témoins de notre histoire).

49. Les recherches de M. E. FASSLER, *Who Was Adam of Saint-Victor? The Evidence of the Sequence Manuscripts*, « *Journal of the American Musicological Society* » 37 (1984), pp. 233-69, extrêmement concluantes, donnent 1146 pour date du décès d'Adam; cependant, les problèmes d'attribution des textes que cela pose (en particulier pour la prose à saint Thomas Beckett, *Gaude Sion et letare*, cf. *Analecta hymnica*, 55, p. 361, forcément postérieure à 1170 mais strictement fidèle au « style » d'Adam) font que la question demeure ouverte.

ANNEXE I

Notice sur Raoul Tortaire
dans dom J. Mabillon, *Annales ordinis s. Benedicti*, t. VI, pp. 383-4.

His auctoribus addendus Rodulfus Tortatius monachus Floriacensis, quem ad hoc usque tempus vixisse constat, sed parum excessisse. Scripsit quippe Petri Abaëlardi epitaphium, qui paullo ante hunc annum obiit; scripsit quoque elogium S. Bernardi et Petri Venerabilis, dum adhuc viverent. S. Bernardi elogium scribebat post pacem hoc anno [1144] factam regem inter ac comitem Theobaldum, cujus auctorem non tam Bernardum quam Christum per eum fuisse dicit his versibus;

Qui subdit regi comitem, dans regia regi:
Qui regi comitem per verba facit bona mitem:
Sic ut rex crescat, comes astet, plebsque quiescat,
Grataque Francorum sit pax, pax ista duorum.
Hæc Claræ-vallis pater abbas; hic tibi Gallis:
Tu victor Christi, noc hoc equidem potuisti.

In elogio Petri Venerabilis ait, nullum esse sub cælo eo superiorem; et, ut verbis poëtæ rem exprimam:

Scit bene, scit mundus, quod habetis in orbe secundus,
Sub cæli capa (sic) tibi non superest nisi papa,
Et fortasse bonis præcellis eum rationis.

Grandævum fuisse oportet Rodulfum cum hæc scriberet; nam inter prolixa ejus poëmatia habetur unum de Terræ sanctæ prima expeditione ad Galonem episcopum primum Belvacensem, dein Parisiensem, qui anno MCXVI decessit. Præcipuum ejus poëma est de rebus memorabilibus, constans libris novem, cum metrica ejus epistola ad Garnerium Burdonem, cui libros illos Mirabilium mittit. Secunda epistola metrica est ad quemdam Bernardum, in qua prolixam refert historiam de duobus amicis, videlicet Amelio Arvernensi et Amico Vascone, qui mutata veste, pro Amelio vitam duello exposuit. Ambos Vercellis sepultos esse dicit Tortarius. Mitto alias epistolas ad Odonem, Philum et Sincopum. In epistola ad Robertum describit iter suum per Galliæ urbes, Blesas, Cadomum, et Bajocas, quarum situm, commoda et incommoda refert. Est et alia epistola ad Adelphum seu fratrem suum germanum, in qua non obscure innuit, se Giomis (Gien) ad Ligerim ortum esse his versibus

Nuper eram Giomis: locus hic situs est secus amnis
Litus labentis per Turonos Ligeris.

Dumque meos declino lares, dum visere cives,
 Infestant sævis dumque meos odiis;
 Pectore quæro meis quo cum maneat inimicis:
 An tibi sint tristes, an tibi sint hilares.

Præter hæc Tortarius metricè scripsit vitam S. Mauri martyris, miracula patris Benedicti, quæ etiam prosa oratione retulit. Denique Petri Venerabilis elogio subdit Cluniaci elogium: in codice olim Floriacensi, postmodum Christianæ reginæ hæc omnia habentur, quibus præmittitur duplex ipsius Tortarii epitaphium a Franco Beato compositum. Primum sic habet:

Rodulfus fuit hic decus, ecclesiæque columna,
 Carmina cuius in hoc corpore, lector, habes.
 Imbutus a puero doctrinis grammaticorum,
 Sæcli cum vita deseruit studium.
 Inde fuit sacræ vas legis et historiarum:
 Novi quippe novum, quidquid avumque fuit.
 Post in hoc monachus fuit et speculum monachorum.
 ... factis, vestibus, ore Deum.
 ... dic (sic) talo quod perficit omnia dulce:
 Quodque fide petiit, nunc habeat specie.
 Sit cum Rodulfo tua portio, France Beate
 [Ut similis] fias nocte dieque stude.

Aliud Rodulfi epitaphium prætereo.

ANNEXE II

Notice codicologique du manuscrit
 Città del Vaticano, Bibl. Apost. Vat., Reg. lat. 1357

*Probablement Fleury puis Cluny,
 après 1142–1143.*

Reliure de parchemin de l'époque moderne, à deux nerfs doubles. Au dos, en haut, cote actuelle, «1357» et en bas cote ancienne, «640»; étiquette contemporaine redonnant la cote. 100 × 200 mm.

Les marges extérieures sont très détériorées, ainsi que l'ensemble des trois premiers

feuillet et quelques autres. Pour les marges, il s'agit de moisissure et d'humidité; en général le texte n'a pas été atteint. Pour les feuillets liminaires, il s'agit vraisemblablement plus d'usure excessive que du résultat d'un incendie. Une restauration récente a comblé la plupart des manques avec du parchemin blanchi aisément repérable.

184 ff. de parchemin numérotés en continu d'une main moderne, sauf le premier (I) et les deux derniers (182 et 183)⁵⁰, précédés et suivis d'un bifeuillet de garde de parchemin moderne encollé sur le contreplat. 100 × 200 (65 × 155) mm.

24 cahiers assemblés selon la règle de Gregory, côté poil à l'extérieur: A², 1⁹, 2-3⁸, 4⁹, 5-15⁸, 16⁶, 17-22⁸, 23⁶. Les réclames sont souvent rognées; on les voit encore sur les cahiers 3, 6, 10, 12, 14, 15 où elles correspondent à l'état actuel du manuscrit; puis les cahiers 19 à 23 sont signés de «XVII» à «XXI», la signature du dernier cahier étant apposée sur le recto du premier feuillet; mais le décalage semble être une erreur, puisque la collation du texte montre qu'il n'y a pas de cahiers surnuméraires entre le quinzième et le dix-neuvième. Les ff. 2 et 27 sont montés sur talon (cahiers 1 et 4), introduisant une irrégularité; les ff. 70 et 73, 78 et 81, 94 et 97, 156 et 159, 179 et 182 sont également montés sur talon, mais cela semble répondre à une contrainte matérielle, afin d'utiliser de petites pièces de parchemin, tandis que les deux premiers mentionnés constituent bien une addition – contemporaine de la copie – à un quaternion original. Le recto du f. I et le verso du f. 183, le dernier, portent des traces de colle, indiquant qu'ils étaient encollés sur les contreplats d'une reliure antérieure. F. 69^v (le f. 69 étant le deuxième du neuvième cahier), une note rubriquée dans la marge inférieure indique «libero»: c'est potentiellement une réclame; il faut dans ce cas supposer une lacune, ce que l'analyse du texte ne confirme guère. Par ailleurs, le mot *libero* ne se retrouve, semble-t-il, pas dans le manuscrit.

Piqure simple, sans doute au canif, assez proche de la marge. Réglure nouveau style à la pointe sèche appliquée côté poil, assez irrégulière, définissant en général quatre lignes majeures verticales formant deux colonnes étroites (la première occupée par les initiales des vers) de part et d'autre du texte et trente-cinq lignes horizontales dont les deux premières et les deux dernières sont majeures, sur un module d'environ 5 mm (tous les feuillets, sauf le premier, sont réglés, et de manière identique).

Le texte est copié à longues lignes dès la première ligne réglée. Le f. I est blanc; la seconde moitié du f. 27^v est blanche, ainsi que celle du f. 103; le f. 103^v est blanc sauf la rubrique annonçant la suite sur la dernière ligne; le bas du f. 144 et les ff. 144^v-145^v, le bas du f. 179, les ff. 182-183^v sont blancs, sauf une note tardive, donnée ci-après, en haut du f. 183.

50. Contrairement à ce qu'affirment M. Ogle et D. Schullian, qui considèrent que le f. 1 est non numéroté.

Encres brune, noire et vermillon. Contrairement à ce qu'on dit M. Ogle et D. Schullian⁵¹, je ne distingue que deux mains dans le manuscrit. La première, qui est la main principale, a copié les ff. 1-178^v et 180^v-181^v; elle utilise une encre brune assez pâle et corrige habituellement en noir, *passim*. Elle a également copié en noir les ff. 121-132^v, en entier, et deux strophes, ff. 178-178^v, qui sont les antépénultième et pénultième des *Miracula sancti Benedicti*: la dernière strophe est copiée à l'encre brune tout en bas de la page, comme si on avait voulu laisser de la place pour des strophes nouvelles, ou faire une justification verticale. La deuxième main est responsable des additions que sont la seconde épitaphe pour Raoul, f. 1^v, l'épithaphe d'Abélard, f. 27^v, et les ff. 179-180 (éloge de Pierre le Vénéral et début de celui de Cluny: la première main poursuit directement ce dernier dès le haut du f. 180^v). Puisque l'*Elogium Cluniaci* est écrit des deux mains et que la seconde a copié la première moitié, les deux mains doivent être tenues pour strictement contemporaines; vraisemblablement, la seconde, plus malhabile, plus lourde, est celle d'un élève, tandis que la première fait preuve, même dans l'absolu, d'une très grande régularité.

Les rubriques, les lettrines et l'initiale d'un vers sur deux sont en vermillon; des pieds-de-mouche servant surtout à distinguer les strophes sont bicolores.

F. 183, en haut, note: «Je soubz signé suys venu céans le XV^e jour de septembre l'an de grace mil cinq cens 1500 [signé:] Lecamus⁵²». Sur le contreplat, billet de papier encollé donnant, de mains diverses du xvii^e siècle, le contenu du manuscrit et un renvoi à l'*Histoire littéraire*. Petau a à l'occasion annoté ou souligné de sa main certains mots, *passim*, et notamment indiqué f. 3 une cote ancienne, «Y 27», ainsi qu'un titre: «Rodulphi monachi memorabilium libri IX». F. 1^v, d'une main probablement contemporaine de la copie du manuscrit, mention détériorée sur les bords, une sorte de recette, de cuisine ou de pharmacopée: «Fuc<...> Sanguineum, cape neptam amarustam, radicem, mat<...> / <...>re et exprime vis ex eis; adice mel ut possis bibere. Tamen <...> / <...> «omnino curabis [ou curavis]. Fac splene^{ticos} E. holirađ sicca, et fac pulverem / <...>coculas III cum vino ciatos III biber<e>»; il y avait en-dessous, séparé par un trait, du texte, mais il a été effacé et sur environ les deux tiers du feuillet en partant de la gauche gratté: les quelques mots subsistant du côté droit sont à peine discernables à la lampe de Wood et ne permettent ni analyse ni supposition.

Datation et localisation

La décoration et l'écriture tendent à être archaïsantes et se rapprochent de ce

51. M. Ogle et D. Schullian, éd. cit. (note 2), pp. xxxvi-xxxvii.

52. Ou peut-être «Letamus», mais le nom Le Camus n'est pas rare; la fin du mot est ornée par une sorte de ruche qui cependant ne constitue pas un second s, comme l'ont indiqué M. Ogle et B. Schullian, *Ibidem*, p. xxxviii. De même, l'O initial doit sans doute être pris pour un ornement et non pour un caractère.

que fait à la même époque le *scriptorium* de Fleury, mais pas seulement. L'addition f. 27^v, l'épithaphe d'Abélard, donne un premier terme *a quo*, 1142. L'*Eloge de Bernard de Clairvaux*, ff. 2-2^v, repousse ce terme à 1143, date du traité de Vitry qui scelle la paix entre le roi de France et le comte de Champagne.

Il est possible que le manuscrit ait d'abord été copié sous forme de *libelli*: c'est une manière d'expliquer les feuillets blancs entre l'abrégé de Valère Maxime, les *Epîtres* et le reste des œuvres (mais seule la deuxième série de feuillets blancs est en fin de cahier). Bien que ce soit possible, je ne pense pas que la première main, comme l'a suggéré l'éd. citée, soit celle de l'auteur lui-même. Je propose d'y voir celle d'un secrétaire attaché à Raoul, qui aura sur le tard confié à un élève, la seconde main, la copie de quelques feuillets.

La localisation de ce manuscrit à Fleury repose sur un certain nombre d'arguments, à commencer par sa transmission, de Pierre Daniel jusqu'à la reine Christine, par le biais de plusieurs intermédiaires: les collections de Daniel sont en effet particulièrement associées à la bibliothèque de Fleury. Cependant, rien ne permet formellement d'affirmer que ce manuscrit provient bien de Fleury, ou, si c'est le cas, il est nécessaire de préciser qu'il a dû au moins pour le dernier cahier être complété à Cluny: le nom de l'abbaye-mère est en effet le seul nom qui dans le volume soit écrit en capitales, f. 180, avant-dernière ligne: une telle pratique n'est jamais un hasard. Les deux épithaphe sont, plus que des épithaphe, des introductions au volume et confirment par ce qu'elles en disent qu'il s'agit bien des œuvres de, et seulement de, Raoul Tortaire. La première donne peut-être le nom du premier copiste: Francus, mais je pense qu'il s'agit plutôt d'une apostrophe au lecteur, supposé «français».

Contenu

f. I blanc.

f. I^v palimpseste, addition décrite ci-dessus.

f. 1. – *Eloge de Bernard de Clairvaux* (éd. ci-dessus); le parchemin est très détérioré, et les vers que Mabillon avait publiés en son temps, les six derniers du poème, ne sont de nos jours déchiffrables qu'à la lampe de Wood⁵³. L'initiale du premier vers n'a jamais été réalisée.

f. 1^v. – Deux épithaphe pour Raoul Tortaire; la première a une rubrique, devenue illisible. La «rubrique» de la seconde est à l'encre noire («Aliud epitaphium»). Le texte de la première seulement est publié par Mabillon, *Annales Ordinis s. Benedicti* cit. (note 2), t.VI, p. 534; les deux sont données par M. Ogle et B. Schullian, éd. cit. (note 2), p. X; voir le texte édité ci-dessus.

ff. 2-2^v. – Poème sur l'amitié, inconnu par ailleurs (éd. ci-dessus).

53. MABILLON, *Annales* cit. (note 2), t.VI, p. 383.

ff. 3-103. – *De memorabilibus libri IX* (éd. cit., pp. 1-245).

Incipit liber memorabilium. Prologus.

Dum vacat et curis mens non agitur avaris –

Carceris in fundo transadigi gladio.

Explicit.

f. 103^v blanc sauf la rubrique qui suit, sur la dernière ligne.

f. 27^v. – *Epitaphium Abælardi*, sur la partie laissée blanche d'un demi-feuillet sans doute glissé pour combler un manque.

Non obiens obiit Petrus Abailardus, et idem –

Sed precibus fratrum non timeat baratrum.

ff. 104-144. – *Epistolæ* (éd. cit., pp. 247-343).

(f. 103^v) *Incipit liber epistolarum.*

(f. 104) *Ad Guarnerium Burdonem.*

Accipe descriptam Guarneri Burdo salutem –

Que tibi perpetuum donet habere. Vale.

ff. 144^v-145^v blancs (fin de cahier).

ff. 146-161^v. – *Passio beati Mauri* (éd. cit., pp. 345-87).

Incipit prologus in passione beati Mauri.

Intueor totis veteres sudasse medullis –

Secpries et deni cum centum cetera tergant.

Explicit passio beati Mauri.

ff. 161^v-164^v. – *Hymnus beati Mauri* (éd. cit., pp. 389-405).

Incipit himnus in ejus honore.

Gloriæ splendor decus et paternæ –

Gloriam det Spiritui supremo / Nunc et in ævum. Amen.

Explicit.

ff. 164^v-178^v. – *Miracula sancti Benedicti metrica* (éd. cit., pp. 407-42), organisés en séries de deux distiques (soit des strophes de quatre vers, masquées par l'édition; le manuscrit le marque par un pied-de-mouche doublé d'une initiale rubriquée).

Incipiunt (incipit a.c. eadem manu) miracula patris Benedicti.

Accipe, mi Fulco, tibi quæ tetrastica mitto –

Redde, pater, lesum, sospes abisque oculum.

[Le dernier quatrain est copié d'une autre encre tout en bas de la page, en laissant vierges les trois-quarts au milieu.]

Tetraclis hæc numero distinxi phitagoreo

Carmina quæ rauco concinui calamo.
 Hęc quicumque leges, lacerum si carmen aborres,
 Vœl tibi gestorum sufficiat series.

f. 179. – *Elogium Petri Venerabilis* (éd. cit., pp. 447-8), d'une autre main quoique proche. L'espace pour la lettrine est laissé vierge.

«Nomine de Petre nomen trahis, obtime Petre –
 Corda superba premis, placidos scis ducere remis.

ff. 179^v-181^v. – *Elogium Cluniaci* (éd. cit., pp. 448-53); la main change à partir du haut du f. 180^v.

Vivere si quis amat, veniat, sapientia clamat –
 Ut spei lebes renovat super omnia plebes.

f. 181^v. – *De ovo* (éd. cit., p. 453), copié à la suite du précédent après une ligne laissée blanche.

Dum facis ergo novum tamquam gallina dat ovum –
 Quod non aspicimus, quod carne videre nequimus.

ff. 182-183^v blancs (mais réglés) sauf la note signalée plus haut.

ABSTRACT

The life of Rodulphus Tortarius, monk at Fleury, known as poet and as the redactor of one of the books of Saint Benedict's miracles, has been a very discussed question. Indeed, the only extant manuscript of his poetic works (Città del Vaticano, Bibl. apost. Vat., Reg. lat. 1357) seems to indicate that he was still living in 1142 (to write an epitaph on Abelard's death) and even in 1143 (to write a metrical praise of saint Bernard's action in making peace between the King of France, Louis VII, and the Count of Champagne, Thibaut IV of Blois), whereas it is known that he was born in 1063/4. But every piece of evidence shows that this manuscript is intended editorially as *opera omnia* of a single poet and that it is then unlikely that works by other ones should have been copied within. It is also evidenced that the writer of the last book of saint Benedict's miracles, *Hugo, monachus Floriacensis*, as he names himself, cannot be Hugues of Sainte-Marie: then we have no need to believe that, when this Hugues says that his predecessor, Rodulphus, was dead at the time he was writing, it is in the end of the 1110's or in the beginning of the 1120's. According these main elements, Rodulphus Tortarius actually died, soon after 1143 (for he was not able to proofread the copy of the *Panegyric of saint Bernard*), aged 80 or

so. Texts needing a new edition, viz. Rodulphus' *Panegyric of saint Bernard* and the two epitaphs on his own death, as well as one text from the same manuscript, previously unknown and therefore inedited, a letter to a friend named *Gaulterus* on the concept of friendship, are here given.